

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT de SEINE ET MARNE  
SOUS-PREFECTURE DE TORCY



VILLE DE TOURNAN-EN-BRIE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 04 AVRIL 2024.

L'an deux mil vingt-quatre, le 04 du mois d'avril à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Tournan-en-Brie s'est réuni à la Grange, sise place Edmond de Rothschild - 77220 Tournan-en-Brie, sous la présidence de Monsieur Laurent GAUTIER, Maire, suivant convocation datée du vendredi 29 mars 2024 et affichée le vendredi 29 mars 2024.

**Présents** : GAUTIER Laurent, COURTYTERA Véronique, GREEN Alain, GAIR Laurence, SEVESTE Claude, LONY Eva, LAURENT Pierre, PELLETIER Maryse, KHALOUA Madani, MARCY Jean-Pierre, OUABI Isdeen, BAKKER Hubert, PERALTA SUAREZ Mari, GANDARD Isabelle, MONOT Laure, JOSSET Isabelle, PUECH Roger, ROBILLARD Christophe, EL MKELLEB Fabien.

**Absents représentés** : SONTOT Alain représenté par KHALOUA Madani, COCHIN Lionel représenté par GANDARD Isabelle, FOLLIOU Pascal représenté par LONY Eva, TEIXEIRA Christelle représentée par SEVESTE Claude, BAHIN Corinne représentée par COURTYTERA Véronique, GRANDJEAN Laurent représenté par GREEN Alain, BRUSSELLE Sandrine représentée par GAIR Laurence et DAOULAS Stéphanie représentée par PERALTA SUAREZ Mari.

**Absents** : THOUMAZET Pascale, CLEMENT LAUNAY Martine.

**Secrétaire de séance** : Madame LONY Eva.

**Objet** : Budget primitif 2024 – Eau potable.

Nombre de membres en exercice :	29
Nombre de membres présents :	19
Nombre de suffrages exprimés :	27
Votes pour :	27
Votes contre :	0
Abstentions :	0

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général de l'Administration, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, Madame LONY Eva, Adjointe au Maire, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir les fonctions qu'elle a acceptées.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 à L. 1612-20 et L. 2311-1 à L. 2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ;

**Vu** la délibération du 07 mars 2024 approuvant à l'unanimité le rapport d'orientation budgétaire ;

**Considérant** le projet de budget eau potable pour l'exercice 2024 ;

**Considérant** que le compte financier unique a été adopté dans la présente séance du Conseil municipal ;

**Considérant** que le budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses ;

**Vu** la délibération adoptée lors de la même séance répartissant l'affectation du résultat 2023 ;

**Vu** l'avis de la commission finances réunie le 03/04/2024.

**Le Conseil Municipal, ayant entendu les exposés de Madame GAIR Laurence, Adjointe au Maire chargée de l'enfance, de la vie scolaire et de la jeunesse et de Monsieur GAUTIER Laurent, Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- Adopte le budget primitif 2024 du service de distribution d'eau potable.

### **SECTION D'EXPLOITATION**

**Dépenses : 4.000,00 €**

<b>Dépenses</b>		<b>Propositions de l'Ordonnateur</b>
011	Charges à caractère général	0 €
66	Charges financières	0,00 €
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>0,00 €</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre les sections	812 €
023	Virement à la section d'investissement	3.188,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>4.000,00 €</b>

**Recettes : 4.000,00 €**

<b>Recettes</b>		<b>Propositions de l'Ordonnateur</b>
70	Produits de gestion courante	4.000,00 €
74	Subventions et Dotations	0,00 €
<b>TOTAL DE LA SECTION</b>		<b>4.000,00 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Dépenses : 54.270,60 €

Dépenses	Propositions de l'Ordonnateur
D001 Déficit reporté	0,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
23 Immobilisation	54.270,60 €
040 Opération d'ordre de transfert entre les sections	0,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>54.270,60 €</b>

Recettes : 54.270,60 €

Recettes	Propositions de l'Ordonnateur
10 Apports, dotations et réserves	3.310,68 €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	46.959,92 €
040 Opération d'ordre de transfert entre les sections	812,00 €
021 Virement de la section de fonctionnement	3.188,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>54.270,60 €</b>

Fait et délibéré en séance, le jeudi 04 avril 2024.

Laurent GAUTIER  
Conseiller Départemental  
Maire de Tournan-en-Brie

Eva LONY  
Secrétaire de séance





Publication du compte rendu des délibérations le : 08/04/2024

Délibération transmise au Représentant de l'État le : 08/04/2024

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le



ID : 077-217704709-20240404-DELIB2024047-BF